Table des Matières

École 2
Informations générales sur la fréquentation scolaire 2
Scolarité obligatoire 2
Centre de compétence pour l'accomplissement de l'obligation scolaire (KOS) 2
Types d'écoles et diplômes 3
Comment inscrire mon enfant dans une école ? 5
Que dois-je faire si mon enfant est malade ? 6
Mon enfant ne parle pas encore allemand 6
Qu'est-ce qui a lieu en plus des cours ? 7
Enseignement religieux 7
Quand l'école est-elle fermée ? 7
Où mon enfant peut-il être pris en charge avant et après les cours ? 8
Transport scolaire 9
Les parents dans l'organisation scolaire 10
Offres de soutien pour les élèves 10
Rattraper son retard scolaire 11
J'ai un diplôme étranger 11
Autres établissements d'enseignement 12

École

Le système scolaire allemand peut être inhabituel au début. Vous trouverez dans les pages suivantes des repères qui vous aideront à mieux comprendre l'école. En Allemagne, chaque jeune a droit à l'éducation et l'école est obligatoire. La fréquentation des écoles publiques est gratuite. Ainsi, tous les enfants doivent avoir les mêmes chances.

Pour plus d'informations sur l'école en Basse-Saxe, vous pouvez consulter les brochures du réseau MigrantenElternNetzwerk en différentes langues.

Informations générales sur la fréquentation scolaire

Scolarité obligatoire

En Allemagne, l **'école est légalement obligatoire.** La durée de la scolarité obligatoire est de 12 ans. Ceux qui ne souhaitent pas passer 12 ans à l'école à temps plein peuvent également suivre une formation après 9 ans. Pendant la formation, l'école professionnelle est obligatoire. Après **trois mois au plus tard** en Allemagne, vous devez inscrire votre enfant dans une école.

Votre enfant doit aller régulièrement à l'école. C'est à vous d'y veiller.

L'obligation scolaire comprend :

- la participation régulière aux cours
- la participation régulière aux manifestations obligatoires de l'école
- le respect du règlement scolaire
- la ponctualité et une collaboration constante.

Comme l'école est obligatoire, votre enfant ne peut pas manquer les cours sans raison. Vous trouverez des informations sur la procédure à suivre en cas de non-respect de l'obligation scolaire dans le district de Verden sur la page Kompetenzstelle Schulpflichterfüllung (KOS). Vous trouverez des informations générales sur sur le site web du portail de l'éducation de Basse-Saxe.

Landkreis Verden
Lindhooper Straße 67, 27283 Verden (Aller)
+49 (0) 4231150
+49 (0) 423115603
Schulabteilung@landkreis-verden.de
www.landkreis-verden.de

Centre de compétence pour l'accomplissement de l'obligation scolaire (KOS)

En Allemagne, l'école est obligatoire. Cela signifie que les enfants et les jeunes doivent aller régulièrement à l'école. Ils ne peuvent pas manquer les cours sans excuse. Lorsque les enfants et les jeunes ne vont pas à l'école alors qu'ils ne sont pas physiquement malades, on appelle cela de l'évitement scolaire. Il peut y avoir différentes raisons à cela. Le "KOS" (Kompetenzstelle Schulpflichtterfüllung) conseille et aide ces enfants, ces jeunes et leurs tuteurs.

L'objectif est que les enfants et les jeunes retournent régulièrement à l'école. Les chances d'obtenir un diplôme et une place d'apprentissage sont ainsi augmentées.

L'offre propose un soutien direct en collaboration avec les responsables légaux. Il accompagne les élèves qui ne participent pas activement ou passivement aux cours.

À partir de cinq jours d'absence non justifiés, les écoles peuvent envoyer un rapport via la procédure de rapport numérique. Le "KOS" intervient après le signalement. Il prend alors contact avec les enfants et les jeunes, les responsables légaux et les enseignants. Ensemble, ils travaillent sur les thèmes qui empêchent la fréquentation scolaire.

💡Les responsables légaux eux-mêmes peuvent prendre contact avec "KOS" et se faire conseiller. Ils peuvent également s'adresser à "KOS" si leur enfant n'aime pas aller à l'école, par exemple par peur de l'école.

Si les parents et les enfants/adolescents ne jouent pas le jeu ou si les absences non justifiées à l'école restent les mêmes, le cas est transmis au service d'ordre compétent. Cela peut conduire à une amende.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice Mme Nelli Kurt - @ kos@landkreis-verden.de, 📞 +49 (0) 4231158781 - s'adresser à elle.

Types d'écoles et diplômes

En Basse-Saxe, il existe différents types d'écoles. L'école dans laquelle votre enfant ira dépendra de son âge, mais aussi de ses résultats scolaires.

Écoles d'enseignement général

A la fin du jardin d'enfants, il y a l'examen d'entrée à l'école. Un médecin examine votre enfant. Il vérifie si votre enfant est prêt pour l'école ou s'il a besoin d'un soutien particulier. L'examen est obligatoire, vous recevrez une invitation du service de santé.

École primaire

Âge : à partir de 6 ans jusqu'à 10 ans
Durée : 4 ans (de la 1re à la 4e année).

Tous les enfants vont ensemble à l'école primaire. L'exception est la fréquentation d'une école spécialisée. Après l'école primaire, les enfants entrent dans l'enseignement secondaire. Le choix de l'école secondaire dépend des résultats de l'enfant.

Écoles secondaires

Âge : à partir de 10 ans jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire**.**

Dans le district de Verden, il existe les types d'écoles suivants :

Oberschule (OBS)

En Basse-Saxe, une Oberschule est une forme d'école qui regroupe des Realschulen et des Hauptschulen et qui comprend parfois une branche de lycée jusqu'à la dixième classe.

Durée : de la 5e classe à la 9e classe ou jusqu'à la 10e classe.
Diplôme : diplôme de l'école d'enseignement spécialisé ou diplôme de la Hauptschule ou diplôme de la Realschule ou diplôme élargi de la Realschule.
Sites : Dörverden, Kirchlinteln, Langwedel, Ottersberg, Thedinghausen et Verden.

École intégrée (IGS)

Dans une Gesamtschule, les élèves de différents niveaux suivent un enseignement commun. Le choix du diplôme reste ouvert jusqu'à la 9e classe.

Durée : selon le diplôme scolaire, de la 5e classe à la 9e classe ou jusqu'à la 10e classe, ou jusqu'à la 13e classe.
Diplôme : diplôme de l'école d'encouragement ou diplôme de la Hauptschule ou diplôme de la Realschule ou diplôme élargi de la Realschule ou Fachhochschulreife ou diplôme général de l'enseignement supérieur.
Sites : Achim et Oyten.

Lycée

Le Gymnasium est un type d'école qui prépare les élèves au baccalauréat général (Abitur). Il s'adresse aux élèves performants.

Durée : de la 5e année à la 13e année.
Diplôme : Allgemeine Hochschulreife (Abitur) - le diplôme le plus élevé en Allemagne.
Sites : Achim et Verden.

École spécialisée

Une école spécialisée est une école pour les enfants qui ont besoin d'un soutien spécial pour apprendre ou qui sont affectés dans leur développement. Ils ont besoin d'un soutien spécifique. On y apporte un soutien particulier lorsque les enfants ont par exemple des difficultés d'apprentissage. Les classes sont plus petites et les besoins individuels peuvent être encore mieux pris en compte.

Dans le district de Verden se trouvent des écoles spécialisées dans le développement émotionnel et social, le langage et le développement mental et l'apprentissage. Vous trouverez les contacts des écoles spécialisées dans le district de Verden sur le site web du district de Verden.

Dans de nombreux cas, les enfants ayant besoin d'un soutien peuvent également fréquenter une école d'enseignement général. Ils peuvent bénéficier de l'aide d'assistants spéciaux et apprendre avec tous les autres enfants. C'est ce qu'on appelle l'enseignement inclusif.

Écoles professionnelles (BBS)

Pour les adolescents et les jeunes adultes, il existe différentes possibilités dans les écoles professionnelles (Berufsbildenden Schulen - BBS).

École professionnelle : l'école professionnelle, avec sa formation en alternance, est la base des écoles professionnelles actuelles. Elle représente la plus grande partie des élèves de la BBS de Verden. La mission de l'école professionnelle est de transmettre les connaissances théoriques nécessaires à la formation. Pour ce faire, les enseignants travaillent en collaboration avec les entreprises de formation, les chambres et les corporations. Plus de 40 métiers différents issus de 11 domaines professionnels sont enseignés à la BBS Verden. L'examen est organisé par exemple par la chambre des métiers ou la chambre de commerce et d'industrie et non par l'école. En cas de réussite à l'école professionnelle, il est possible d'obtenir des diplômes scolaires supplémentaires (par exemple le Realschulabschluss).

Pour les **formations**, la partie scolaire se déroule dans les écoles professionnelles.

Vous trouverez des informations sur la formation ⌒ sur le site web de la BBS Verden.

Le MigrantenElternNetzwerk Niedersachsen a mis à disposition de très nombreuses informations 🌍 sur le thème de l'école.

💡**Vous trouverez toutes les écoles du district de Verden sur la carte. Toutes les coordonnées y sont également indiquées.**

Voici les principaux diplômes scolaires que vous pouvez obtenir en Basse-Saxe :

Si vous avez fréquenté l'école avec succès, vous recevez un diplôme de fin d'études. Selon le diplôme obtenu, vous avez ensuite différentes possibilités :

Hauptschulabschluss : après la 9e année ou après la 10e année. Vous pouvez ensuite faire un apprentissage ou suivre une autre école.

Diplôme de fin d'études secondaires (Realschulabschluss) (Mittlere Reife): Ce diplôme est obtenu après la 10e année et permet d'accéder à des écoles secondaires ou à une formation professionnelle.

Erweiterter Sekundarabschluss I: ce diplôme est également obtenu après la 10e année et offre la possibilité de passer au lycée ou dans une école secondaire spécialisée. Ce diplôme permet également de suivre une formation professionnelle.

Fachhochschulreife: ce diplôme est obtenu après la 12e année dans une école secondaire spécialisée ou en combinant formation scolaire et professionnelle. Il permet d'étudier dans une école supérieure spécialisée ou de suivre une formation professionnelle.

Baccalauréat général (Abitur): Ce diplôme est obtenu après la 12e ou la 13e année au Gymnasium ou dans une Gesamtschule. Il permet d'étudier dans les universités et les grandes écoles ou de suivre des études en alternance. Il est également possible de suivre une formation professionnelle avec le baccalauréat.

Diplôme professionnel : ce diplôme est obtenu après une formation professionnelle et peut comprendre différentes qualifications selon le domaine professionnel.

Comment inscrire mon enfant dans une école ?

Après trois mois au plus tard en Allemagne, vous devez inscrire votre enfant dans une école. Pour ce faire, veuillez prendre directement contact avec l'école ou la mairie locale dans les

villes et communes. Pour inscrire votre enfant à l'école, vous aurez besoin des **documents** suivants :

- votre carte d'identité, votre certificat de naissance ou votre certificat d'arrivée
- le certificat de résidence
- tous les documents concernant votre enfant (carte d'identité/passeport, acte de naissance, bulletins scolaires, certificats médicaux, etc.)
- preuve de vaccination contre la rougeole.

Veuillez emmener votre enfant à l'école pour l'inscription.

Vous trouverez des informations sur l'exception de fréquenter une autre école que l'école localement compétente sous " Ausnahmegenehmigungen gem. 63 Abs. 3 NSchG".

Dates de scolarisation et d'inscription dans les écoles primaires de Basse-Saxe

- Basse-Saxe Date limite : **30.09** (votre enfant doit avoir 6 ans à cette date).
- Inscription scolaire : **vous recevrez une invitation en temps voulu.**
- Scolarisation : **la date dépend des vacances scolaires.**

Si votre enfant a 6 ans entre le 1er juillet et le 30 septembre, vous avez la possibilité de repousser la date de scolarisation d'un an. Vous devez avoir décidé avant la date limite du 1er mai si la scolarisation de votre enfant doit être reportée d'un an. Dans ce cas, une déclaration écrite à l'école suffit.

Dates de scolarisation et d'inscription pour d'autres écoles en Basse-Saxe

Veuillez vous renseigner directement auprès de l'école. Les dates d'inscription peuvent varier d'une école à l'autre.

Que dois-je faire si mon enfant est malade ?

Si votre enfant est malade et ne peut pas assister aux cours pour cette raison, vous devez le déclarer malade à l'école. Renseignez-vous auprès de l'école où votre enfant est scolarisé. Vous y trouverez des informations sur la manière d'annoncer la maladie de votre enfant.

Comme l'école est obligatoire, votre enfant ne peut pas manquer les cours sans raison. Vous trouverez des informations sur la procédure à suivre en cas de non-respect de l'obligation scolaire dans le district de Verden sur la page Centre de compétence pour l'accomplissement de l'obligation scolaire (KOS).

Mon enfant ne parle pas encore allemand

Dans la plupart des écoles d'enseignement général, il est possible que votre enfant apprenne l'allemand.

Dans les **écoles professionnelles**, il existe des classes de langue et d'intégration. Les jeunes âgés de 15 à 19 ans y apprennent l'allemand ensemble.

Si votre enfant a **18 ans ou plus** , il peut aussi suivre un cours de première orientation.

Qu'est-ce qui a lieu en plus des cours ?

En Allemagne, les excursions, les fêtes d'école et les spectacles scolaires **font partie de l'enseignement et du quotidien de l'école**. Votre enfant devrait participer à ces événements, car ils lui permettent d'apprendre beaucoup de choses nouvelles. De plus, cela renforce ses capacités linguistiques. Votre enfant apprend également à mieux connaître les autres élèves et à s'amuser. Tout cela peut renforcer le plaisir d'aller à l'école.

Les cours de natation font partie du sport scolaire. Il existe en principe une obligation pour tous les élèves de participer au sport scolaire selon leurs possibilités. Une dispense du sport scolaire n'est possible que dans des cas exceptionnels. Une demande écrite doit être introduite à cet effet.

Vous trouverez ici de plus amples informations sur la participation au sport scolaire : Portail de l'éducation de Basse-Saxe.

Outre les cours, **les voyages scolaires** sont également organisés dans le cadre des activités scolaires. Ils font partie de la mission éducative de l'école. La participation aux voyages scolaires d'une journée est obligatoire. La participation aux voyages scolaires avec nuitée est facultative. En remplacement, la fréquentation des cours est alors obligatoire. Néanmoins, ils peuvent être prévus comme activité scolaire dans le cadre du programme d'études. Dans ce cas, la participation est attendue et doit être soutenue par les parents.

Pour plus d'informations sur les voyages scolaires, cliquez ici.

L'école visitée se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Sorties scolaires, matériel scolaire, déjeuner

Les frais des excursions scolaires, du matériel scolaire et du déjeuner doivent être payés par les parents.
Si vous avez droit à des prestations pour Bildung und Teilhabe (BuT), les frais peuvent être partiellement pris en charge. Pour cela, vous devez faire une demande auprès de BuT.

Demandez de l'aide à l'école ou au Jugendmigrationsdienst si vous souhaitez faire une demande.

Enseignement religieux

Mon enfant doit-il suivre un cours de religion ?

Si l'on appartient à une religion, on doit suivre le cours de religion correspondant. Il n'y a pas toujours un cours spécifique pour chaque religion. Il est également possible de se désinscrire par écrit du cours de religion et de suivre un cours de remplacement.

La plupart des écoles secondaires proposent un cours de remplacement appelé "éthique" ou "valeurs" et "normes".

Quand l'école est-elle fermée ?

L'école est **fermée** pendant les **vacances scolaires** et les **jours fériés**.

Sur ce site web, vous trouverez les périodes de vacances actuelles pour la Basse-Saxe.

Sur ce site , vous trouverez les jours fériés pour l'année.

Les périodes de vacances et les jours fériés varient d'un Land à l'autre. Veillez à consulter les calendriers de vacances pour la Basse-Saxe.

Dans certaines villes et communes, les enfants peuvent être pris en charge pendant les vacances. C'est ce qu'on appelle la garde pendant les vacances. **La garde pendant les vacances coûte de l'argent**.

Vous trouverez les offres existantes sur les sites web suivants :

Ottersberg

- Accueil de vacances
- Offres de vacances

Oyten

- Offres de vacances

Achim

- Plaisirs de vacances à Achim

Thedinghausen

- Programme de vacances
- Accueil de vacances

Langwedel

- Programme de vacances

Verden

- Accueil de vacances

Kirchlinteln

- Accueil de vacances

Dörverden

- Garde de vacances

Demandez à la mairie s'il existe une garderie de vacances. Demandez-y également de plus amples informations (coûts, inscription, période).

Où mon enfant peut-il être pris en charge avant et après les cours ?

Vous avez besoin d'un **encadrement** pour votre enfant **avant ou après les cours**? Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant.

Pour l'**accueil de l'après-midi**, il existe par exemple la garderie ou une école à temps plein. Dans les deux cas, les enfants sont aidés à faire leurs devoirs. De plus, les activités de loisirs ne sont pas négligées. Pour savoir quel modèle d'accueil existe pour les enfants scolarisés dans votre lieu de résidence, veuillez vous adresser à votre école.

Transport scolaire

Le transport scolaire signifie que les enfants et les jeunes sont amenés à l'école. Cela peut se faire en bus, en train ou par un service de transport spécial. Voici les points les plus importants :

Quand le transport scolaire est-il utilisé ?

- Lorsque le chemin de l'école est trop long pour être parcouru à pied.
  - Classes 1 à 4 si la distance est supérieure à 2 kilomètres.
  - Écoles spécialisées Classes 1 à 10 si la distance est supérieure à 2 kilomètres.
  - Classes 5 à 10 à une distance de 3 kilomètres (du 1er avril au 31 octobre), à une distance de 2 kilomètres (du 1er novembre au 31 mars).
  - Berufsseinstiegsschule (Berufsvorbereitungsjahr, Berufseinstiegsklasse), première classe des Berufsfachschulen (uniquement si vous n'avez pas de diplôme de fin d'études secondaires I - Realschulabschluss -) à une distance de 4 kilomètres.
- S'il n'y a pas d'école à proximité.
- Si un enfant doit fréquenter une école spéciale.

Pour plus d'informations, consultez le site web du Landkreis Verden.

Qui paie le voyage ?

Le Landkreis Verden prend en charge les frais de transport jusqu'à la 10e année.
Pour ce faire, les parents doivent déposer une demande afin que les frais de transport soient pris en charge. Vous pouvez télécharger la demande en bas de la page.

Si vous avez droit à BuT, le billet de train peut être partiellement payé à partir de la 11e classe.
Vous devez faire une demande BuT à l'adresse .

BuT signifie "Bildungs- und Teilhabepaket" (paquet éducation et participation).

Billet d'élève et d'apprenti

"TIM" est le ticket d'abonnement pour les jeunes qui sont à l'école, en formation ou en service volontaire. Avec le jeune ticket d'abonnement**"Täglich Immer Mobil**" (TIM), tu es mobile dans le pays VBN aussi souvent que tu le souhaites.

Pour cela, il faut souscrire un abonnement. L'abonnement coûte 30 euros par mois. Le ticket TIM permet d'utiliser tous les bus et trains de banlieue dans le pays VBN.

Le ticket peut également être utilisé pendant les vacances.

Le ticket TIM est valable sur l'ensemble du territoire VBN-Land.

Vous trouverez plus d'informations sur le ticket pour les élèves et les apprentis sur le site du Land de Basse-Saxe.

Vous pouvez commander le TIM-Ticket sur le site de BSAG.

Anträge auf Schülerbeförderung, Anträge auf Erstattung von Fahrtkosten
Katrin Seliger
Lindhooper Straße 67, 27283 Verden (Aller)
+49 (0) 423115309
schulweg@landkreis-verden.de

Busverkehr, Schülerbeförderung
Anke Harms
Lindhooper Straße 67, 27283 Verden (Aller)
+49 (0) 423115579
schulweg@landkreis-verden.de

Les parents dans l'organisation scolaire

Les parents reçoivent souvent des informations écrites de l'école que leurs enfants ramènent à la maison. Il est important de lire ces informations.

Soirée des parents

Tous les parents sont invités à une **soirée des parents**. Ils peuvent **échanger** avec **d'autres parents** et l'**enseignant** et reçoivent de nombreuses **informations**. Il est bon de profiter de ces réunions. Les dates sont communiquées dans une lettre aux parents. Il est important de lire les **lettres aux parents**.

Réunion de parents

Vous êtes invité à une réunion de parents d'élèves. Vous avez la possibilité de parler de votre enfant avec un enseignant. Il y est souvent question de ses progrès, de son évolution, de ses résultats scolaires et d'éventuels problèmes. C'est une bonne occasion de réfléchir ensemble à la meilleure façon d'aider votre enfant.

Représentation des parents

Dans chaque classe, il y a une représentation des parents. Celle-ci est **élue** par tous les parents lors d'une réunion de parents. Les tâches et les droits de la représentation des parents sont régis par la loi. Le représentant des parents s'occupe des **problèmes** que les autres parents lui signalent. Le représentant des parents **représente les autres parents** devant l'école.

Offres de soutien pour les élèves

Travail social en milieu scolaire

De nombreuses écoles disposent d'assistants sociaux scolaires. Ceux-ci peuvent **soutenir les**

enfants et les jeunes à l'école. Les assistants sociaux scolaires conseillent et aident en cas **de problèmes scolaires ou privés, de colère** ou d'autres **soucis**. L'offre est **facultative**. Les assistants sociaux scolaires travaillent de **manière confidentielle**. Ils ne peuvent parler à personne de leurs problèmes.
Il existe également des conseillers d'orientation. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre école.

Cours de soutien

Si votre enfant **a des difficultés** dans certaines matières et a besoin d'**un soutien** supplémentaire, vous pouvez l'inscrire à un cours de rattrapage. Le soutien scolaire est assuré par un **tuteur**. Il a lieu **en dehors des heures de cours**. Le soutien scolaire se déroule généralement en petits groupes ou de manière individuelle. On peut y réviser des contenus ou recevoir des devoirs supplémentaires pour s'entraîner.

Le soutien scolaire coûte de **l'argent**. Si vous avez droit au BuT sur, les frais de soutien scolaire peuvent être payés sous **certaines conditions** (confirmation de l'école que votre enfant a besoin d'un soutien scolaire urgent).
Pour cela, vous devez remplir une demande BuT.

Rattraper son retard scolaire

En principe, les diplômes de fin d'études secondaires peuvent également être rattrapés. Par exemple, après avoir obtenu le diplôme de fin d'études secondaires (Hauptschulabschluss), vous pouvez également rattraper le diplôme de fin d'études secondaires (Mittlere Reife).

Même si vous n'avez pas encore de diplôme de fin d'études, vous pouvez le rattraper. Ou bien vous avez un diplôme étranger qui n'est pas reconnu en Allemagne. Dans ce cas, vous pouvez également obtenir votre diplôme de fin d'études secondaires.

Si vous êtes encore soumis à l'obligation scolaire, cela est possible dans les écoles professionnelles (BBS). Vous trouverez de l'aide auprès du Jugendmigrationsdienst.

Si vous avez rempli votre obligation scolaire, vous pouvez également obtenir un diplôme de fin d'études auprès des organismes d'éducation des adultes (par exemple l'université populaire de district - KVHS).

PROFITE DE TA CHANCE...
...et montre ce que tu sais vraiment faire !
Les parcours de formation ne sont pas toujours linéaires. C'est pourquoi nous offrons chaque année à la KVHS Verden la possibilité de passer des diplômes de fin d'études. Car ils sont la base d'une entrée réussie dans le monde du travail.

Si vous êtes intéressé par le cours scolaire, veuillez vous adresser à Monsieur Schulz ou Madame Schweiger-Schneider:

Artilleriestraße 8, 27283 Verden
KVHS-Schulkurse@landkreis-verden.de
04231158716 oder 04231158719

J'ai un diplôme étranger

La reconnaissance des diplômes scolaires étrangers en Allemagne est importante. Elle vous aide à poursuivre votre formation ou à apprendre un métier. De même, une qualification reconnue dans votre pays d'origine peut vous permettre d'obtenir un permis de séjour.

Voici quelques raisons pour lesquelles c'est important :

1. la formation continue:
Avec un diplôme scolaire reconnu, les personnes peuvent continuer à aller à l'école ou à étudier en Allemagne.

2. la formation professionnelle:
De nombreuses professions en Allemagne exigent un certain niveau de diplôme. Si le diplôme étranger est reconnu, les personnes peuvent commencer une formation.

3. l'égalité des chances:
Les diplômes reconnus garantissent que tout le monde a les mêmes chances sur le marché du travail.

4. l'intégration:
Cela aide les gens à mieux s'intégrer dans la société et sur le marché du travail.

Le Landesamt für Schule und Bildung examine les diplômes étrangers.

Adressez-vous au Zeugnisanerkennungsstellen Niedersachsen. Faites une demande et faites vérifier votre diplôme.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur sur le site web Anerkennung in Deutschland.

Autres établissements d'enseignement

On n'apprend pas seulement à l'école. On peut aussi apprendre beaucoup de nouvelles choses après l'école ou à côté du travail. Dans le district de Verden, il existe des organisations et des entreprises qui proposent des cours sur différents thèmes. On peut apprendre quelque chose pour son travail ou quelque chose qui nous intéresse dans nos loisirs.

L'éducation des adultes :

Deutsche Angestellte-Akademie

La Deutsche Angestellten-Akademie GmbH (DAA) est une organisation qui aide les gens à améliorer leurs chances professionnelles grâce à la formation continue. Elle propose des cours, des formations et des coachings pour acquérir de nouvelles compétences.

Deutsche Angestellten-Akademie GmbH (DAA)
Bernhard-Warnecke-Straße 14, 27283 Verden (Aller)
+49 (0) 4231982600
info.verden@daa.de
https://daa-nordost.de

Œuvre de formation de l'économie de Basse-Saxe (BNW)

Le BNW propose des cours et des formations. Ceux-ci aident les personnes à apprendre de nouvelles compétences et à se perfectionner. Le BNW collabore avec des écoles, des entreprises et d'autres organisations afin de créer des offres de formation. Ces offres aident les personnes et l'économie.

Bildungswerk der Niedersächsischen Wirtschaft
Lindhooper Straße 15a, 27283 Verden (Aller)
Siemensstraße 14, 27283 Verden (Aller)
+49 (0) 511961670
info@bnw.de
https://www.bnw.de/standort/verden/

L'université populaire de district de Verden

À l'université populaire de district de Verden (KVHS Verden), il y a de nombreuses possibilités d'apprendre de nouvelles choses. Il existe de nombreux cours dans les domaines de la société, de la culture et de la créativité, de la santé et de l'environnement, des langues, du travail et de la profession, de la formation de base, de l'école et de l'apprentissage, de l'allemand et de l'intégration ainsi que des médias et de la technique.

Sur le site Internet de la KVHS, vous trouverez les cours et pourrez vous inscrire directement aux cours.

Kreisvolkshochschule Verden

Artilleriestraße 8, 27283 Verden
+49 (0) 423115160
kreisvolkshochschule@landkreis-verden.de
www.kvhs-verden.de

Haus der KVHS Achim
Bergstraße 26, 28832 Achim (Zugang über Waldenburger Straße)

Maison de la KVHS Oyten
Industriestraße 43-57, 28876 Oyten

Cours dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature :

Ökozentrum Verden
Artilleriestraße 6, 27283 Verden (Aller)
+49 (0) 43219570
+49 (0) 4231957400
buero@oekozentrum.org
www.oekozentrum.org

Écoles de musique

Si vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument de musique, vous trouverez quelques informations sur la page École de musique. https://daa.de/